

Lettre d'informations municipales

n° 12 Dépôt légal : juillet 2019 . Responsable de la publication : M. Martial ZANINETTI, Maire.

UN POINT SUR LE PLAN PLAGE

La diminution de la capacité d'accueil du parking est le corollaire de l'offre de services et de sécurité que nous sommes en mesure d'offrir aux usagers. C'est aussi la mise en adéquation de nos moyens financiers avec les exigences du Plan Plage en termes de sécurité, de préservation de l'environnement et de services. L'emprise du parking a été réduite de 3 200 places à 2 600 places soit -600 places. Dans le même temps, une piste cyclable a été créée, 400 racks vélos ont été installés, des aménagements ont été réalisés afin d'accueillir plus de transport en commun (ligne TransGironde). La moyenne des camping-cars stationnant sur le site était de 200 véhicules/jour ce qui correspondait à 400 places de stationnement. Grâce au réaménagement du site et la création d'une Aire de Camping-Cars au camping, leur nombre sur le site est d'environ 20 véhicules/jour. Enfin nous encourageons le covoiturage au départ de la métropole.

La réduction du parking n'est pas une fin en soi. C'est une étape incontournable pour appréhender la problématique dans une approche plus globale. Nous avons engagé avec le GIP Littoral et nos voisins proches (Lacanau et Lège Cap-Ferret) une réflexion sur la capacité d'accueil de l'ensemble des Plans Plages des trois communes face à la croissance démographique que connaît la Métropole de Bordeaux. Tous les acteurs doivent se réunir pour repenser la plage.

L'augmentation de la capacité d'accueil du Gressier implique de :

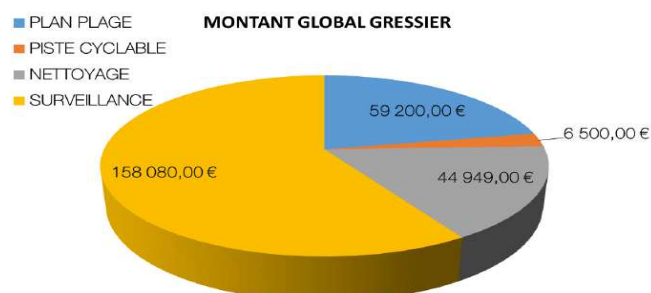
- . renforcer la surveillance de la baignade,
- . accroître la protection de l'environnement ,
- . proposer une offre de services plus grande.

Tout ceci a un coût que nous ne pouvons porter seul. Notre responsabilité est grande, nous souhaitons préserver la fiscalité des Porgeais, être en capacité de donner l'accès aux usagers à un espace protégé et sécurisé, développer l'économie locale. La solution du parking payant serait une erreur financière et économique. Dans une étude menée par l'ONF et l'IRSTEA, l'investissement pour la création d'un parking, ex nihilo, a été estimé à 1 100 000 €. La totalité de cet investissement serait à la charge de la collectivité. Aucun dispositif de subventionnement ne serait mobilisable sur un projet de ce type. Cette même étude estime un rapport attendu de l'ordre de 150 000 € par an, l'ONF étant propriétaire du foncier le reversement à la collectivité ne serait que de 40 000 €. Ce montant suffirait à peine à couvrir les frais de fonctionnement du parking, eux aussi à la charge de la collectivité. Le profit perçu ne permettrait pas de financer le Plan Plage en l'état (voir exemple du budget Plan Plage 2016). Sauf à augmenter la fiscalité locale de plus de dix points, nous ne serions pas en capacité d'agrandir de Plan Plage dans des proportions significatives et dans des conditions attendues en termes de sécurité de protection de l'environnement et de services.

L'action que nous avons engagée est un choix politique. Nous défendons ardemment le principe de la gratuité d'accès à la plage. Nous avons pris nos responsabilités tout en nous préservant de l'irréversibilité de nos décisions. Le Porge est un village à l'identité forte qui a toujours su faire face aux situations les plus difficiles. Nous sommes fiers de cette identité et de cette culture. Nous espérons votre soutien et comptons sur votre compréhension. Nous demandons un effort aux visiteurs, afin qu'ils nous aident à préserver ce bien commun, l'un des derniers espaces de liberté. C'est grâce au concours de tous que nous pourrions préserver cet écrin naturel pour les générations futures.

Budget PLAGE 2016

249 729,00 €



20000€ = 1,5 point de fiscalité

Nota : Montant total à la charge de la collectivité (aujourd'hui la CdC, demain la commune).

Thibault CAUVIN, Ambassadeur du Gressier : premier site côtier français « Zéro Déchet »

Il se dit « Honoré d'être l'Ambassadeur de ce beau projet », mais c'est bien Le Porge qui lui exprime toute sa reconnaissance. Il a simplement accepté de représenter notre plage à travers le monde. Surfeur, voyageur et surtout guitariste classique au talent exceptionnel, Thibault CAUVIN, né à Bordeaux en 1984, est le seul guitariste au monde à avoir remporté 36 grands prix internationaux. À l'âge de 20 ans, diplômé et ce palmarès unique en poche, Thibault entame une tournée qui dure encore aujourd'hui. Plus de 1 000 concerts dans près de 120 pays, des scènes les plus mythiques aux lieux les plus improbables. C'est donc avec une immense joie que Martial ZANINETTI, Maire du Porge, l'a officiellement nommé « Ambassadeur de la Plage du Gressier Le Porge-Océan ».



LE DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE Une démarche partenariale et solidaire

Ce dispositif sous couvert du Maire, de Monsieur le Préfet, du Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Gironde, a pour but de rassurer les citoyens et dissuader la délinquance potentielle, améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre les cambriolages, accroître l'efficacité de la prévention de proximité, en s'appuyant sur la solidarité de voisinage et d'esprit civique, sur la vigilance structurée autour des référents des quartiers identifiés (référents qui se sont portés volontaires lors de la réunion publique du 23 mars 2018).

Le rôle des référents est d'encourager les riverains de leur quartier à être vigilants, notamment en l'absence de leurs voisins, signaler à la Gendarmerie sans délai tout acte de délinquance porté à leur connaissance.

LES QUARTIERS DÉSIGNÉS ET RÉFÉRENTS IDENTIFIÉS SONT :

1^{er} QUARTIER

Plein Soleil . L'Archevêque . Le Vignas . Pibette . La Procession (l'ensemble)

Référent : Jean-Jacques BAUDET Tél : 06 30 50 11 97

Référent : Jacques HÉRAN Tél : 06 22 36 07 87

2^{ème} QUARTIER

Le Bourg . Le Mérot . Lescaran . Zone Artisanale . Moulin de la Lande (l'ensemble)

Référent : Bernard MIGUEZ Tél : 06 86 97 32 39

Référent : Michel LAPEYRE Tél : 07 77 46 53 50

3^{ème} QUARTIER

Avenue du Bassin d'Arcachon -du Chemin de Janéou au Chemin de Patrille « Gassian »- (l'ensemble du lieudit LARUAU)

Référent : Jacques LE BOT Tél : 05 56 26 54 05

4^{ème} QUARTIER

Avenue du Bassin d'Arcachon (l'ensemble du lieudit Lauros y compris Route de la Jenny)

Référent : Sylvain LAMOTHE Tél : 06 16 09 47 46

Dans votre boîte aux lettres, vous trouverez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il s'agit d'informations réglementaires destinées à vous accompagner en cas d'événements majeurs.